

# ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL A L'INSTALLATION

L'AGAP vous accompagne dans la concrétisation de votre installation agricole par une approche globale explorant la viabilité et la vivabilité de votre projet




## UN ACCOMPAGNEMENT EN 3 ÉTAPES POUR...

Bâtir un projet à votre image, dimensionner les ateliers, anticiper les charges, prévoir les investissements, aller voir la banque, demander des aides et surtout... maîtriser votre projet !


### 1. Diagnostic pré-installation

C'est l'accompagnement au dimensionnement du projet sous tous ses aspects : technique, organisationnel, foncier, social, commercial, juridique...

 3 RDV d'accompagnement (max\*)


### 2. Etude économique prévisionnelle

C'est la réalisation d'un prévisionnel économique sur les 4 premières années d'installation : chiffrage des ateliers de productions, des investissements, des emprunts, analyse financière et économique.

 4 RDV d'accompagnement (max\*)

### 3. Demande d'aide DNJA/Prêt d'honneur

C'est la constitution et le dépôt des dossiers de demande d'aide DNJA ou de Prêt d'Honneur.

 1 RDV de dépôt (et suivi du dossier)

## MODALITES

### Prérequis :

- Avoir un foncier identifié et en cours de sécurisation (compromis de bail, de vente...).
- Avoir une formation et/ou expérience agricole suffisante.
- Participer à un "RDV de l'Installation Paysanne" pour nous rencontrer (tous les derniers mardis du mois).

### Spécificités de notre accompagnement :

- Il porte les valeurs de l'Agriculture Paysanne.
- Il s'appuie sur les compétences et savoirs de notre réseau paysan.
- Ce n'est pas une prestation de conseil, mais l'accompagnement à une prise de décision éclairée en accord avec votre vision, vos envies, vos besoins. C'est vous qui êtes à la manœuvre !
- Il propose des outils pour la prise en main du projet sur le long terme (gestion du temps, des risques, étude de marché, prévisionnel évolutif...).

### Tarifs :

- Diagnostic\*\* : 250€ pour une EI.
- Etude économique\*\* : 450€ pour une EI.
- Dépôt de DNJA : 600€ pour une EI.

Tarifs sur devis pour les sociétés (variable selon le nombre d'ateliers et d'associés).

\* Les RDV supplémentaires seront facturés.

\*\* Ces prestations sont cofinancées par la Région NA.

### Lieu et déroulé :

Lieu : locaux de l'AGAP au 201 avenue de Labarde à Bordeaux (sauf 1er RDV sur la ferme).

Déroulé : 6 mois d'accompagnement minimum (1 an max).  
Des RDV à votre rythme (≈ toutes les 3 semaines).

Pour en savoir plus, contactez-nous :

Elsa CLAVEL : 06 35 42 75 50

Julie PENOUILH-SUZETTE : 06 18 73 27 66

Ou par mail à : [contact@agap33.org](mailto:contact@agap33.org)